

# PROCES-VERBAL

## COMITE DIRECTEUR

Vendredi 7 mars 2025

<b>PRESENTS</b>	AUGE Fabien - BAILLY Jean-Pierre - BAILLY Laurence – BARBAUD Pascal – BOULANGER Philippe – CADORET Louen - CAVOLEAU Virginie - COCAUD Armel – CORTINOVIS BEGLOT Chloé – GABORIEAU Cécile - GEROME Sandro - GIBON Eric – LEBOT Bernard – LEGRAIN Agnès – LEVALLOIS Aline - LIBEAUT Isabelle – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien – PASCO Sandrine – PORTAL Karine –SONOR Jacques –SORIN Nicolas – TRIPOTEAU Jean-Pierre
<b>INVITES</b>	GUERESSE Alain (CD44) – MELOCCO Frédéric (CD72) - LIGONNIERE Antoine (DTR) – NICOLAS Philippe (CD49) - R'KIOUAK Mehdi (D.T) – ROUSSELOT Jacky (CD85)
<b>EXCUSES</b>	CHAUVIN Tristan - CONCILLE Christophe - DESFONTAINES Frédéric - GAILLON Armelle - ROUSSET Véronique - SORIN Lénaïc - VIGOUROUX Bertrand
<b>ABSENTS</b>	

### INFORMATIONS PRÉSIDENTE

*(Sandrine PASCO)*

- **IRFBB : Formation CDSSA : CHARGÉ DE DEVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE**

La FFBB propose une formation diplômante reconnue comme un Titre à Finalité Professionnelle (TFP) de niveau 5 (Bac +2), inscrite au RNCP (titre 38142).

- Durée : 609 heures, réparties en plusieurs référentiels sur une année
- Alternance : 1 semaine en formation / 3 semaines en structure

Débouchés professionnels

À l'issue de cette formation, vous pourrez exercer des fonctions telles que :

- ✓ Chargé de développement
- ✓ Coordinateur de projets
- ✓ Responsable administratif et financier



Cette première étape concerne la saison 2024-2025. Pour 2025-2026, la réflexion pourrait s'orienter vers la création d'un fonds de solidarité basé sur des critères de bourses. Le budget de 10 000€ alloué cette année serait ainsi maintenu mais sous une forme différente.

Karine PORTAL s'interroge sur le rôle que pourrait jouer la FFBB sur ces nouvelles problématiques.

Sandrine PASCO évoque que Jean-Pierre HUNCKLER a affirmé que le critère financier ne devait en aucun cas être un frein à l'entrée en pôle.

Eric GIBON souhaite savoir s'il y a un vivier de joueurs permettant de compenser d'éventuels refus.

Antoine LIGONNIERE ne souhaite pas faire rentrer des jeunes qui n'ont pas le profil.

Fabien MORINIERE questionne les ressources financières sur lesquelles la Ligue pourrait s'appuyer pour soutenir ces entrées.

Sandrine PASCO souligne que l'aide régionale ne pourra jamais être totalement compensée par la Ligue.

Nicolas SORIN propose d'intégrer une ligne budgétaire dédiée dans le budget prévisionnel sans pour autant augmenter l'enveloppe de 10 000€.

Aline LEVALLOIS confirme que la situation financière actuelle permet cette initiative, tout en précisant qu'une analyse sera nécessaire pour les saisons à venir.

#### **Proposition de vote : simulation 6**

- ➔ Application immédiate dès cette saison pour les pôlistes de 1re et 2e année, sous réserve du paiement des mensualités acquittées.
- ➔ L'aide accordée, calculée en fonction du quotient familial (QF), sera directement déduite de la dernière échéance.

<b>Suffrages exprimés :</b> 23	<b>Pour :</b> 23	<b>Abstention :</b> 0		<b>Contre :</b> 0	<b>Blanc ou nul :</b> 0
<b>VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR</b>					

#### **À partir de la saison 2025-2026**

- ➔ Mise en place d'un fonds de solidarité de 10 000 €, distribué sous forme de bourse, selon des critères d'attribution à définir (plafond à fixer).
- ➔ Ce dispositif concernera les pôlistes de 2e année (actuels 1res années) ainsi que les nouveaux entrants.

<b>Suffrages exprimés :</b> 23	<b>Pour :</b> 23	<b>Abstention :</b> 0	<b>Contre :</b> 0	<b>Blanc ou nul :</b>
<b>VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR</b>				

- **CONSEIL DES PRÉSIDENTS DE LIGUES**

- Les réductions des aides allouées au sport de haut niveau.
- Le soutien aux clubs face à la diminution des aides, avec des solutions de financement alternatif, telles que le fonds de solidarité fédéral, régional, etc. Nous fonctionnerons conjointement élus nationaux et élus régionaux pour rencontrer les collectivités ou les clubs.
- La révision du format des licences pour mieux prendre en compte les statuts des bénévoles, des joueurs, et potentiellement d'autres parties prenantes comme les éducateurs ou les entraîneurs. Cela pourrait inclure des propositions telles que la création de licences pour les bénévoles ou les actions solidaires.

- **PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX (P.S.F.) 2025**

La composition du groupe d'experts territoriaux de la Ligue des Pays de la Loire, chargé de l'évaluation des dossiers de demande des clubs pour l'année 2025.

Dispositif	Expert 1	Expert 2
Structuration club	Jean-Pierre BAILLY	Alban FORT (CD85)
Développement de l'offre de pratiques (5x5)	Lénaïc SORIN	Eric GIBON (CD53)
Développement de l'offre de pratiques (3x3)	Christophe CONCILLE	Arnaud DROUAUD (CD44)
Santé	Fabien AUGE	Nathalie BOURRY (CD49)
Citoyenneté (RSO, plan Société et Mixités)	Karine PORTAL	Isabelle LIBEAUT (CD72)

Mehdi R'KIOUAK référent PSF clubs et suivi des informations relatives à la campagne.

- **ÉVÈNEMENTS DU MOIS**

N'oubliez pas de communiquer les dates et moments clés au pôle Communication afin de faciliter l'élaboration des programmes mensuels.

Les journées de l'emploi et la formation se terminent ce mois-ci et sont un véritable succès.

- **PROGRAMME NATIONAL C.N.O.S.F. DIRIGEANTS DE DEMAIN**

3<sup>e</sup> promotion : soutenir l'engagement bénévole au sein des fédérations. Formation proposée par le CNOSF, formation orientée sur l'engagement bénévole. La date butoir est courant mars.

## PÔLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

(Aline LEVALLOIS - Chloé CORTINOVIS-BEGLLOT)

- **POINT FINANCIER** (Aline LEVALLOIS)

### Les OPEN PLUS

- ✓ Les montants seront versés comme les années précédentes avant les événements courant mars après signature des conventions signées. A ce jour conventions signées du 44 et 72.
- ✓ Pour rappel attribution de 2 500€ pour les OPEN PLUS 5000 (Le Pouliguen, le Mans, Nort-sur-Erdre), et 1 500 € pour OPEN PLUS 2000 (La Roche-sur-Yon).

### Les Indemnités kilométriques pour les arbitres

- ✓ Toujours en cours malgré de nombreux rappels.

### Les subventions :

- ✓ Les factures de la FFBB ont été réglées y compris celle du pacte tous engagés pour un montant de 7 600€
- ✓ Il n'y a plus de ristourne pour les équipes en championnat BETCLIC et PROB soit 1500€x4 pour la saison 2023-2024. Nouveau montant pour la Ligue : 14 430€
- ✓ Subvention de la région : Sport pour tous (solde 9 000€) en attente de virement, idem pour acompte de 18 000€ pour le Haut Niveau. Virements toujours bloqués au département des finances.
- ✓ Subvention de la région : Aides aux manifestations - seulement 5 000€ de versés pour un montant accordé de 18 500€.
- ✓ Quid de 2025/2026 ?

### Les Licences :

- ✓ A ce jour plus de 73 000 licenciés (71 000 en N-1) à la même date
- ✓ Prise en compte des licences dirigeants jusqu'au 30 avril : un avoir aux Comités départementaux se fera avec la facture de régularisation en juillet.
- ✓ Augmentation des tarifs licences Ligue : un CODIR exceptionnel sera convoqué le mercredi 26 mars pour aborder ce sujet.
- ✓ Pas d'augmentation de la part de la FFBB.

### Le budget :

- ✓ Pas d'alerte à ce jour, la projection des différents pôles est en cours d'élaboration.
- ✓ Le budget réalisé des licences, mutations devrait être proche du prévisionnel calculé avec peu de réduction sur les effectifs et les remboursements des licences dirigeants.
- ✓ Arnel COCAUD demande si la Ligue pourrait transmettre aux différents Comités la liste élaborée pour les dirigeants, OTM, techniciens qui bénéficieront de l'avoir de 5,50€ correspond au socle Ligue.

Aline LEVALLOIS pense que c'est faisable, suivant les besoins des Comités envers les clubs.

### **Le Pass'Sport suivant les chiffres de la DRAJES:**

- ✓ 102 504 inscrits (+22,19%) par rapport à 2023
- ✓ 2 771 étudiants soutenus
- ✓ 5 594 dans les QPV
- ✓ 14 308 en ZRR
- ✓ Taux d'utilisation : 28,46% (2<sup>ème</sup> meilleure de France)
- ✓ 4 057 structures sportives mobilisées (+3,52%) par rapport à 2023

- **POINT ADMINISTRATIF** (*Chloé CORTINOVIS BEGLOT*)

L'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le 21 juin 2025 dans le Maine-et-Loire. En l'absence de club volontaire, l'organisation sera assurée par le CD49.

Réflexion en cours sur les récompenses attribuées lors de l'Assemblée Générale.

Recherche de volontaires pour contribuer à cette démarche.

Etaient récompensés :

- Challenge de l'arbitrage
- Première entrée en pôle
- Challenge du licencié

**Communication CODIR** : proposition groupe Whatsapp

Antoine LIGONNIERE évoque la solution du padlet

Louen CADORET détaille des possibilités de WhatsApp et pourrait organiser le média.

Bernard MICHON se questionne sur le doublon avec la newsletter, les informations du pôle Communication.

Chloé CORTINOVIS BEGLOT demande aux membres du CODIR s'il y a nécessité de transmettre plus d'informations.

Cécile GABORIEAU évoque que pour elle les informations actuelles semblent suffisantes.

## TOUR DES PÔLES

- **COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE** (*Bernard MICHON*)

Une décision doit être prise au regard du cumul des 3 fautes techniques et la possibilité pour les acteurs d'arbitrer en guise de réparation.

L'an dernier, 44 licenciés n'ont pas pu être désignés en raison de la fin des championnats, et ont été suspendus automatiquement en fin ou en début de saison. La FFBB a permis l'arbitrage en début de saison pour compenser cette situation.

Afin de garantir l'équité, il est essentiel de déterminer si nous adoptons également ce principe.

La question se pose notamment pour les CDO 49 et 44, qui doivent gérer un volume important de désignations en début de saison.

Points soulevés lors des échanges :

Armel COCAUD souligne que certains acteurs ne sont pas immédiatement licenciés en début de saison, voire se licencient plus tard, ce qui complique leur prise en compte.

Jacques SONOR interroge sur le lieu de désignation des licenciés concernés (dans leur club ou ailleurs).

Agnès LEGRAIN précise qu'ils sont affectés à d'autres clubs et accompagnés d'un arbitre officiel.

Bernard MICHON insiste sur la nécessité d'évaluer ce dispositif, car arbitrer ne garantit ni une bonne tenue ni une réelle implication des acteurs.

Pascal BARBAUD confirme que des retours d'arbitres officiels font état de problèmes, notamment liés à la tenue des acteurs désignés.

Laurence BAILLY questionne la possibilité de s'opposer à la décision de la FFBB.

Philippe NICOLAS rappelle qu'un organe déconcentré ne peut, en principe, être plus restrictif que la FFBB.

Cécile GABORIEAU souligne que la décision de maintenir la suspension reviendrait aux acteurs, qui pourraient toujours faire appel.

Bernard MICHON précise qu'il s'agit d'une interprétation fédérale du règlement disciplinaire et non d'un texte réglementaire strict.

### La question soulevée concerne les actions à entreprendre pour la fin de saison.

→ **Option 1** : renouvellement du choix 2024 : suspension automatique

→ **Option 2** : alignement sur le principe de la FFBB et désigner les acteurs sur la saison 2025 2026.

Suffrages exprimés :	Option 1 :	Option 2 :	Abstention :	Blanc ou nul :
23	22	1		0
<b>OPTION 1 VALIDEE PAR LE COMITE DIRECTEUR :</b> <b>Suspension automatique en fin de saison</b>				

- **PÔLE SPORTIF** (Eric GIBON en l'absence de Lénéïc SORIN)

### COMPÉTITIONS 5X5

Bien que des compétitions inter-régionales puissent avoir un attrait pour certains, un championnat régional présente des avantages significatifs en termes de logistique, d'organisation, de niveau de jeu et d'implication locale.

1. **Logistique et accessibilité** : Organiser un championnat régional est souvent plus simple d'un point de vue logistique (contraintes horaires des autres ligues), signifie moins de distances à parcourir, ce qui permet de réduire les coûts de transport, les fatigues liées aux voyages.
2. **Compétition plus équilibrée** : Un championnat régional peut garantir que les équipes soient plus proches en termes de niveau de jeu, de structure et d'organisation. Lors d'un championnat inter-régional, il peut y avoir une disparité importante entre les équipes, ce qui peut entraîner des matchs déséquilibrés.
3. **Fréquence des matchs et durée de la compétition** : Un championnat régional peut être conçu pour être plus intense, et rendre la compétition plus excitante et plus concentrée.
4. **Renforcement de la région et de l'identité locale** : Un championnat régional permet de promouvoir les équipes et les clubs locaux. Cela renforce les liens entre les différents acteurs du basket de la région, qu'il s'agisse de joueurs, d'entraîneurs.

5. **Organisation pratique** : D'un point de vue administratif et organisationnel, cela nécessite des collaborations entre plusieurs entités, souvent avec des règles ou des critères différents (statut de l'entraîneur, horaires).
6. **Développement du basket local** : Un championnat régional peut se concentrer davantage sur le développement et la promotion du basket à un niveau local.

La proposition a été formulée dans le but d'être aussi claire et lisible que possible.

Cécile GABORIEAU exprime sa surprise quant au nombre d'équipes susceptibles de descendre en R2 dans certains championnats.

Eric GIBON explique que cela est dû au nombre d'équipes inter région et qu'il s'agit d'une année de transition.

Cécile GABORIEAU s'interroge ensuite sur le nombre de matchs à jouer sur l'année.

Eric GIBON répond que cela se situe entre 20 à 22 matchs avec la possibilité de s'inscrire en coupe.

Alain GUERESSE souhaite connaître les travaux réalisés avec les Comités.

Eric GIBON ne peut répondre précisément, suggérant de se tourner vers Lénaïc SORIN pour plus d'informations.

Philippe NICOLAS félicite la qualité et la cohérence de la proposition. Il soulève cependant une inquiétude concernant les équipes de 6e place qui risquent de rencontrer des difficultés sportives en montant dans le ranking.

Sandrine PASCO, pour répondre à Alain GUERESSE, précise que Lénaïc SORIN a évoqué qu'il y aurait des descentes lors de la plénière des Commissions sportives.

**Vote de la proposition de validation du nouveau championnat excellence et les impacts sur les autres championnats :**

Suffrages exprimés :	Pour :	Contre :	Abstention :	Blanc ou nul :
<b>23</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VALIDATION PAR LE COMITE DIRECTEUR</b>				

Nicolas SORIN met en évidence qu'il va falloir communiquer sur la fin de saison sur les modalités de descente de la R3.

Eric GIBON précise que tout est indiqué dans les règlements.

**PRATIQUE 3x3 (Louen CADORET)**

- Participation de Fabien BELLEC (CD72) et de Clémentine CHAUVEAU (CD49) à la formation de ORGANISATEURS DE TOURNOI, merci à eux pour le temps passé, nous ne manquerons de les impliquer lors de demande dans leurs secteurs
- Réunion d'organisation pour l'Open+ Junior League, Fabien BELLEC et Christophe CONCILLE avec le club de la Flèche ainsi que le service technique municipal, prochaine réunion le **27/02** pour finalisation sur le site.
- Seconde session détection 17-18 février 2025 à Loué et Montsûrs
- Troisième session détection 16-18 avril 2025 en Mayenne
- Open Access Junior League 53 le samedi 19 avril 2025 (Laval)
- Open Access Super League 53 le samedi 12 avril 2025 (Montsûrs)
- Master de League : proposition de CALL OF BALL de Nantes pour 17/05/2025

### **Sujets divers :**

- Demande du club de PLOEREN (56) pour la réservation de 2 terrains de 3X3, le 07 juin 2025. Proposons-nous cela comme prêt, sauf transport, ou proposons-nous une location ?

Sandrine PASCO n'est pas opposée à l'entraide pour la fourniture de terrains 3x3, cependant, elle précise qu'elle souhaite que nous conservions nos terrains dans les Pays de la Loire pendant la période sollicitée, entre autres parce que nous serons en pleine période d'activité pour des événements 3x3, notamment le tournoi de l'un de nos partenaires.

- Le Pôle 3X3 du CD44 souhaiterait un échange avec la Ligue pour travailler ensemble sur les sélections. Nous solliciterons tous les CD pour cette réunion, avec la présence de Jeffrey. Date à définir

- Réunion avec le Pôle 3X3 FFBB pour la Junior League  
Réunion plénière prévue fin mars, début avril 2025.

### **Formation et détection :**

Suite à leur sélection régionale le 21 décembre sur le tournoi ATC de St-Nazaire, participation d'Axel CONCILLE et Emeline TROUSSIER au stage national ref 3x3 les 17 et 18 février à Vichy (03)

Félicitations à Emeline TROUSSIER, sélectionnée dans le groupe des Refs Elite 2025 de la FFBB.

Jean-Pierre TRIPOTEAU souhaite connaître la date des formations [pour les refs 3x3](#). Louen CADORET répond que Perrine est en train de travailler sur la constitution des groupes et que les formations seront dispensées lors des pratiques. Jean-Pierre TRIPOTEAU propose qu'une formation puisse être organisée pendant le stage 3x3 en Mayenne.

- **PÔLE DÉVELOPPEMENT ET CITOYENNETÉ** (*Karine PORTAL et Fabien AUGÉ*)

La plénière avec les Comités a eu lieu le jeudi 6 mars 2025. Il est regrettable que tous les Comités n'aient pas pu être présents.

- **Semaine des incivilités**

Remerciements à l'équipe de Communication pour la qualité du travail  
aux acteurs  
aux personnes et aux Comites qui ont relayé les informations.  
aux clubs partenaires

Des retours positifs sur les commentaires. Les différentes communications ont suscité des réactions.

Axes d'amélioration identifiés :

- Envoi de mails aux membres du Comité directeur en avant et après l'évènement
- Harmonisation de la communication avec les Comités

Jacky ROUSSELOT mentionne des retours concernant la semaine des incivilités trop proche des vacances.

- **Basket au féminin 22 février 2025**

Une cinquantaine de participants, avec une véritable réussite.  
Des interventions de qualité tout au long de la journée.

- **Finale régionale Challenge benjamin(e)s 12 mars 2025**

Fiche détaillée de Justine GOUDOUNECHE pour s'assurer de ne rien oublier.  
Visio du 31/01/2025 avec Fabien, Tristan et Élodie : validation des responsabilités de chacun. Fabien AUGÉ prend en charge l'événement en raison des absences répétées de Tristan CHAUVIN.

La gagnante de l'édition précédente sera présente lors de la finale régionale.

- Envoi du formulaire aux bénévoles pour confirmer leur présence
- Goodies : validé
- Commande des T-shirts : en cours
- Visuel de la manifestation réalisé par Maelle

Élodie GIRARD est désignée par le bureau pour accompagner les finalistes.

- **Label EFMB**

Félicitations aux quatre clubs ligériens labellisés 3 étoiles :

- Guérande
- Montaigu Vendée basket club
- Golf basket club Herblinois
- Vertou basket

- ❖ **Actions QPV**

La visioconférence régionale du 03/03/2025 a été annulée en raison de la programmation simultanée d'une réunion de la FFBB sur les dispositifs PSF Liges et Comités.

Agnès LEGRAIN rejoint le groupe de travail.

Une invitation sera envoyée adressée aux Comités pour un travail collégial collaboratif.

OBJECTIFS 2025 :

- Produire Organiser un évènement sur 1 un ou plusieurs sites avec la Ligue et les Comités en partenariat
- Rédiger un projet d'accompagnement des clubs situés dans les QPV, intégré dans le cadre du projet territorial

- ❖ **Label Citoyen**

- Dépôt des dossiers avant le 28/02/2025.

Sandrine PASCO a questionné la FFBB sur les futures attentes pour ce label.

## ❖ **RSO : projet ligue point d'étape – association SupporTerre**

### **Phase de diagnostic – Été 2024**

Toutes les Commissions ont été sollicitées pour compléter un tableau recensant les actions menées. Cette analyse a permis d'identifier des axes d'amélioration.

### **Phase de synthèse – Septembre à novembre 2024**

Définition de trois axes prioritaires.

### **Première présentation – Décembre 2024**

Validation des grandes orientations du projet.

### **Axes stratégiques**

#### **Axe 1 : Écoresponsabilité**

- **1.1** Réduction de l'empreinte énergétique : promotion des mobilités durables et préservation des ressources.
- **1.2** Modes de consommation responsables : alimentation saine, durable et responsable ; réduction des déchets.

#### **Axe 2 : Responsabilité sociale et sociétale**

- **2.1** Bien-être des parties prenantes : inclusion, égalité, lutte contre les discriminations.
- **2.2** Impact sociétal de la Ligue : mise en place d'une gouvernance éthique et responsable.

#### **Prochaines étapes :**

Travail collaboratif pour définir les objectifs précis et structurer les actions à mettre en place.

Intégration du volet RSO au projet territorial global.

Les journées RSO se tiendront le week-end du 10 au 12 avril à Lyon. Karine PORTAL, Fabien AUGÉ et Jacky ROUSSELOT y participeront.

## • **PÔLE FORMATION ET DÉTECTION – joueurs et joueuses (Jean Pierre BAILLY)**

Après sa participation au Camp National en décembre dernier, Inès MARY a été sélectionnée pour passer les tests d'entrée à l'INSEP du 3 au 7 mars 2025.

Du 8 au 15 février, nos pôlistes, en compagnie des pôlistes bretons, ont réalisé un stage sportif à Malaga.

### **CIC U14**

Deux regroupements ont eu lieu pendant les vacances scolaires de février :

- À Angers le 17/02
- À Saint-Sébastien-sur-Loire le 18/02

Antoine LIGONNIERE souligne l'évolution du format, qui est passé de deux jours avec hébergement à deux journées organisées sur deux sites distincts.

## **CIC U13**

Le CIC U13 s'est tenu du 19 au 21 février au CREPS de Nantes.

À noter la participation des stagiaires DEJEPS, encadrés par Pierre-Laurent BALIELLO.

### • **PÔLE FORMATION ET IRFBB (Jean Pierre BAILLY)**

#### **DETB**

Un travail de fond a été initié au niveau fédéral.

À notre échelle, nous travaillons sur les exigences du statut de technicien régional.

Des préconisations ont été établies pour les équipes D1 et Accès Région et seront prochainement présentées aux Commissions techniques départementales.

Face au faible nombre d'apprenantes et de titulaires féminines du CS ou du DETB, une enquête est en cours d'élaboration afin d'identifier les freins existants. Les entraîneuses titulaires d'un BF seront sollicitées dans ce cadre.

#### **BPJEPS**

Séjour ERASMUS à Oulu, en Finlande, du 10 au 21 mars 2025.

Des travaux sont en cours afin de se préparer à la réforme du BPJEPS 2025-2026.

Mickael BORREL et Joffrey SABARD ont participé au séminaire fédéral les 12 et 13 février.

#### **RDV « Journées de l'emploi et de la formation BPJEPS »**

Deux autres dates sont prévues :

- Samedi 8 mars 2025 à Angers
- Samedi 22 mars 2025 à Nantes

**Les inscriptions pour le BPJEPS 2025-2026 sont en cours**

#### **CDSSA**

Notre IRFBB a besoin de 10 lettres d'intention pour pouvoir ouvrir cette formation.

Une communication ciblée est en cours afin d'obtenir ces lettres.

Le dépôt du dossier est prévu pour le 31 mars 2025.

#### **ACTIONS DIVERSES FORMATION DES CADRES :**

Un partage et échange entre pôles a eu lieu à VOIRON du 20 au 22 janvier 2025.

L'ETR joueurs s'est tenue le 24 janvier 2025 au CREPS de Nantes.

Les entraîneurs des équipes U15 Elite étaient invités à participer, avec un focus sur le partage et l'échange autour de la formation du joueur.

#### **CLINIC ENTRAINEURS A VENIR :**

Le clinic entraîneurs U15-U18 se déroulera à Cholet le 20 avril 2025 dans le cadre du Cholet Mondial.

Il est à noter que nous nous sommes engagés pour la mandature 2024-2028 avec les organisateurs de cet événement. Une convention est actuellement en préparation.

- **PÔLE OFFICIELS** (*Pascal BARBAUD*)

Une présentation a été faite concernant l'état de la péréquation des deux phases. Certaines divisions rencontrent des déficits, notamment en raison des forfaits et des retours de désignations, entraînant des frais kilométriques supplémentaires. Les messages ont été communiqués aux Comités concernant la hiérarchie des désignations : U13 en priorité, puis U15, U18, U21, et enfin la pré-région si le match a lieu le samedi soir.

Une étude statistique a été présentée, mettant en évidence les bonifications et les pactes par saison.

Une vigilance particulière est requise sur le pacte, car les Comités semblent accuser un déficit par rapport au quota d'arbitres attendu par la FFBB.

**Impacts du pacte :**

- Lors de la première saison, beaucoup de clubs étaient en règle, mais cette tendance a diminué avec le temps, entraînant des difficultés pour les clubs à trouver de nouveaux stagiaires ;
- Les quotas sont négatifs chaque année ;
- Bien que les effectifs de stagiaires aient augmenté, il y a davantage d'arrêts après l'examen, notamment chez les mineurs de 15-16 ans parachutés par les clubs, ou chez les majeurs bénéficiant de la bonification selon les comités ;
- Certains stagiaires sont inscrits sur plusieurs saisons (notamment dans le comité 72) ;
- Il y a une hausse du pourcentage de mineurs, sauf dans les comités 72 et 85, où peu de mineurs sont proposés en formation ;
- Le groupe des potentiels espoirs arbitres (PEA) du comité 49 a été réformé, mais certains arbitres sont trop jeunes pour être autorisés à officier.

**Impacts de la bonification :**

- Le pourcentage de mineurs dans les départements est en baisse, notamment dans les comités 72 et 85, en raison de l'effet de la bonification, où des majeurs en formation sont privilégiés au détriment des mineurs ;
- Il y a un manque de fidélisation des majeurs au sein des comités ;
- Il n'y a pas de véritable détection ni de fidélisation des arbitres, avec certains clubs se concentrant uniquement sur la chasse aux bonus.

- **Proposition d'évolution du principe de bonification**

L'objectif est de repousser dans le temps l'octroi de la bonification afin de pouvoir évaluer l'assiduité des nouveaux arbitres avant de leur attribuer des avantages :

Statut\saïson	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
stg maj	0	1	1	0	0
stg min → maj n+1	0	1	1	0	0
stg min → maj n+2	0	0	1	1	0
dep stg → reg n+1	0	1	1	0	0
dep stg → reg n+2	0	1	0	1	1
Hiérarchie équipes	RM2	Changement hiérarchie si mail club début saison			
	RF2				
	RMU21	Stagiaire non associé à une équipe, mais à un club			
	RM3				
	RF3	ctc bonifiée par une mutualisation des stagiaires			
	PRM				
	PRF	1 point comme bonification trophées			
Objectifs :	Fidéliser les stagiaires = arbitrer c'est une passion et une vocation				
	Inciter les stagiaires à continuer, même si études supérieures				
	Récompenser la fidélité				
	Récompenser les clubs qui détectent				
	Récompenser les écoles d'arbitrage				
	Maintenir une stabilité des effectifs et l'augmenter				
	Ne pas avoir recherché chaque saison un stagiaire majeur				
	Récompenser les mineurs plus tard				
	Compter les désignations faites à partir de la 2ème saison				
Contraintes :	Gérer la formation sans précipitation (pas de contrainte de date)				
	Uniformiser le nombre minimal de désignations (15 ou 18)				
	Détecter des licenciés motivés				
	Assurer un suivi pluriannuel				
	Uniformiser les dates d'inscriptions et d'enregistrements sur fbi				
Uniformiser les formations (volume horaires et contenus)					
Que faire en cas de mutation ? → Faveur club formateur					

Philippe NICOLAS interroge les destinataires sur ces propositions d'évolutions. Pascal BARBAUD précise qu'il s'agit d'une demande de la FFBB et que cela répond à ses attentes.

Une nouveauté est introduite dans la détection des filières : la mise en place d'entretiens avec un travail à réaliser. Cette approche vise également à accompagner les arbitres fédéraux vers le haut niveau.

À noter : Baptiste GAUTHIER (CD85) est qualifié pour la demi-finale de la Coupe de France des arbitres, et Mévène PERCHAT a été désignée meilleure arbitre féminine française. Félicitations à eux !

## QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS DIVERSES

Bernard LEBOT nous informe des journées médicales, qui ont attiré un bon nombre de congressistes, avec des partenariats financiers prévus à hauteur de 30 000€, ainsi qu'environ 30 stands de laboratoires. Malgré un moment d'incertitude concernant la soirée de gala, le match de l'UFAB49 est bien maintenu. Jean-Pierre HUNCKLER, Thierry BALESTRIERE et Carole FORCE seront présents, tandis que Christophe BECHU sera absent, mais l'adjointe au sport y assistera.

Bernard LEBOT annonce qu'il soumettra sa démission au CODIR suite à son élection à la FFBB et propose Mathieu ROYER pour le remplacer.

Jacky ROUSSELOT exprime le souhait de connaître le listing des médecins présents.

Fin de réunion 23h51

La Présidente de la Ligue Régionale,

La Secrétaire Générale,